ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN TENUE LE MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 SOUS LA VICE-PRÉSIDENCE DE MONSIEUR OLIVIER TREMBLAY

Sont présents :

Berri, Ylan, représentant des élèves
Bilodeau, Annie, représentante des enseignants
Boivin, Karen, représentante des parents
Croteau, Martin, représentant des enseignants
Corbeil, Robert, représentant des parents
D'Avignon, Mathieu, représentant des enseignants
Gagné, Jean-Philippe, représentant de la communauté
Gauthier, Nadine, directrice
Guillemette, Alain, représentant du personnel professionnel
Lacombe, Isabelle, représentante des parents (substitut)
Lafleur, Émile, représentant des élèves
Larochelle, Clémentine, représentante des enseignants
Lauriault, David, représentant des parents
Mercier, Judith, représentante des parents
Ngoupe, Eric Lunaud, représentant des parents *(arrivé à 19h10)*
Roy, William, représentant des élèves
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Tremblay, Olivier, représentant des parents
Tremblay, Sonia, représentante des enseignants
Verpaelst, Caroline, représentante du personnel de soutien

Sont absents :

Fiset, Dominique, représentante des parents
Moreau, Hélène, représentante des parents

Assistent également à la rencontre :

Duchesne, Fanny, directrice adjointe
Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset, présidente, étant absente, c'est monsieur Olivier Tremblay, vice-président, qui anime la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux membres et en profite pour leur transmettre les vœux de Noël de la présidente.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 décembre 2022

Monsieur Olivier Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

Deux points sont ajoutés :

10.1 Approbation d'activités de financement pour les voyages étudiants
11.3 Remplacement d'un représentant des parents

CE-22/23-18 IL EST PROPOSÉ par monsieur Ylan Berri

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 13 décembre 2022 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 décembre 2022
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2022
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2022
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
   6.1 Comité de parents
   6.2 Comité étudiant
7. Informations du représentant de la communauté
8. Projet éducatif (suivi de notre démarche)
9. Services alimentaires
10. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
    10.1 Approbation d'activités de financement pour les voyages étudiants
11. Informations de la direction :
    11.1 Retour sur la rencontre de parents du 17 novembre 2022
    11.2 Retour sur les inscriptions du guichet unique
    11.3 Remplacement d'un représentant des parents
12. Questions diverses
13. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2022

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

Des modifications sont à apporter :

- Dans l'en-tête du document : Retirer le mot « virtuellement ».
- Page 3, point 4 : Corriger la coquille « terminés ».
- Page 3, point 6.2 : Corriger la coquille « Kahoot ».
- Page 3, point 6.2 : Modifier la phrase « […] il y aura un sondage effectué auprès des ~~aux~~ élèves […] ».
- Page 4, point 9 : Spécifier que c'est un point d'information et non de décision (erreur dans l'ordre du jour).
- Page 6, point 13 : Corriger la coquille « […] sont ~~seraient~~ possibles […] ».
- Page 6, point 13 : Modifier le 4e paragraphe du point.
- Page 6, point 13 : Corriger la coquille « […] exécuter certains ~~de~~ des travaux […] ».
- Page 8, point 16.3 : Il manque un mot « […] une communication a été envoyée […] ».

CE-22/23-19 IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Corbeil

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 8 novembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 8 novembre 2022

16.3 Rencontre de parents du 17 novembre 2022 (page 7)

Une vérification a été faite et la confirmation du rendez-vous est envoyée à l'adresse électronique de la personne qui prend le rendez-vous. Il est possible que le parent transfère la rencontre à l'autre parent pour permettre la présence des deux.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Monsieur Ngoupe informe les membres qu'il y a eu une rencontre le 23 novembre dernier et que 34 écoles étaient représentées. Le budget a été adopté et les signataires modifiés. Une demande de dérogation a été faite afin que les 2 bâtiments de l'école Freinet soient maintenus en tant que projet particulier pour les cinq prochaines années. Un sondage a été fait auprès des représentants des différentes établissement à l'égard des modalités de rencontre du comité. Le mode hybride a été retenu. Les frais de kilométrages ont aussi été adoptés : 0,74$.

Lors de la rencontre, il a été souligné que deux écoles ont fait leurs portes ouvertes en même temps cette année et ça ne devrait pas.

En terminant, un sondage sur le PEVR a été effectué et, dans l'ensemble, les répondants sont satisfaits de la vision et de la bienveillance du CSS.

6.2 Comité étudiant

Monsieur Lafleur mentionne qu'un sondage à propos du code vestimentaire a été effectué auprès des élèves le 6 décembre à la p. 2. Plus de la moitié des élèves de l'école ont répondu (569 élèves / 1034). La majorité des répondants (64%) est pour une modification du code vestimentaire et la majorité des répondants sont des élèves de 3e secondaire. Il est à noter qu'une panne du réseau informatique a malheureusement compliqué la passation du sondage. De plus, plusieurs élèves de 1re secondaire n'avaient pas d'appareil électronique pour répondre.

Un groupe de discussion pour discuter du PEVR a été organisé pour le CSS pour avoir l'avis des élèves. Des jeunes de quatre écoles secondaires ont été invités afin de représenter leur établissement : Sentiers, Sommet, Polyvalente de Charlesbourg et Samuel-De Champlain. Monsieur Lafleur note qu'il y a eu un problème de communication, car il y avait seulement deux représentants de notre école. Madame Duchesne confirme que c'est bien la consigne reçue par la direction. Une école avait plus de deux représentants, ce qui a fait en sorte qu'un seul élève du Sommet a pu participer. En effet, il manquait une place dans le transport. Madame Gauthier va faire un suivi au CSS à ce sujet afin d'éviter que la situation ne se reproduise.

Monsieur Berri mentionne qu'une activité *Guerre des clans* a été organisée à l'auditorium dernièrement. Beaucoup d'élèves étaient présents et des prix ont été remis (cartes cadeaux, réduction sur la carte de bal). Un Kahoot de Noël est organisé demain midi à l'auditorium.

Monsieur Roy rappelle aux membres qu'un réveillon de Noël est organisé le 22 décembre prochain en soirée. Des activités variées telles que défi laser, katag, bingo, jeux surdimensionnés, spectacle de magie, spectacle du band profs-élèves, etc seront offertes aux élèves. Il mentionne aussi que les élèves du Parlement étudiant travaillent présentement à l'organisation de la sortie d'hiver (ski, Village Vacances Valcartier, fat bike, etc.).

En terminant, la direction informe les membres qu'un calendrier de l'Avent de la direction, en collaboration avec le parlement étudiant, a été mis en place afin de souligner les comportements positifs des élèves. En effet, les élèves avec la meilleure moyenne générale et ceux qui n'ont pas eu de retard ont été soulignés. Des pauses prolongées et des cannes de Noël ont été distribuées.

Monsieur Olivier Tremblay félicite les élèves du Parlement étudiant pour leur travail, car il s'est fait dire par des jeunes de l'école que les activités sont vraiment plaisantes et que les élèves embarquent et s'impliquent dans les divers projets.

7. Information du représentant de la communauté

Monsieur Jean-Philippe Gagné, coordonnateur à l'Évasion St-Pie X (secteur jeunesse), mentionne que l'organisme travaille présentement à la préparation des paniers et cadeaux de Noël. Une plage d'aide aux devoirs sera débloquée après Noël et une vingtaine de places sont disponibles pour les jeunes du quartier. Un parent demande s'il est possible de publiciser le service sur la page Facebook de l'école. Monsieur Gagné confirme qu'il va envoyer un texte à cet effet à la secrétaire. En terminant, il note un manque de bénévoles pour le secteur communautaires (distribution de paniers de Noël) mais pas pour le secteur jeunesse.

8. Projet éducatif (suivi de notre démarche)

Madame Gauthier fait une courte présentation pour démontrer où en est l'équipe école dans les travaux. Le comité est rendu à l'étape de regarder la vision, les valeurs et les enjeux qualitatifs. Madame Gauthier désire valider si les membres du Conseil d'établissement donnent leur aval à l'égard du travail de l'équipe école.

Vision modifiée : Ensemble, créons un milieu de vie humain et motivant ~~stimulant~~ où TOUS peuvent apprendre ~~réussir~~ et s'épanouir pleinement.

Valeurs modifiées : Collaboration, humanisme et engagement ~~rigueur~~

Un parent suggère la valeur « persévérance ». Madame Gauthier explique que la proposition a été amenée en discussion de groupe, mais qu'elle n'a pas été retenue. Elle justifie pourquoi.

Madame Gauthier souligne que les valeurs et la vision seront visibles et mises en évidence dans l'école.

Elle informe les membres que dans le projet éducatif révisé, il y aura un seul enjeu qualitatif : le bien-être de tous (enjeu postpandémique). Avant, il y avait plusieurs enjeux *: engagement de tous*, *l'accompagnement vers la réussite* et *diplomation et qualification réussite au 1er cycle*.

La prochaine étape, au retour des Fêtes, sera la passation d'un questionnaire auprès du personnel et des élèves afin de connaître leur niveau de bien-être à l'école.

Ensuite, des moyens pour favoriser un meilleur sentiment de bien-être seront identifiés.

Madame Gauthier invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires.

Un représentant des enseignants rappelle les valeurs des équipes sportives : passion, fierté, excellence. Il demande s'il est possible de faire des liens entre les valeurs du projet éducatif et celles des concentrations.

Un représentant des élèves demande si les élèves seront informés des valeurs, de la vision, etc. Madame Gauthier mentionne qu'il fera partie de l'engagement de tout le personnel de parler de notre vision et de nos valeurs. Monsieur Jean-Normand Tremblay indique que les valeurs et la vision sont mentionnées lors de la rencontre de la rentrée. Madame Gauthier souligne qu'il existe une multitude de façons de faire vivre notre projet éducatif et de le rendre visible aux yeux de tous.

En terminant, madame Gauthier mentionne que nous sommes à la recherche de gens qui font du lettrage grand format. Un parent suggère l'entreprise *Second Skin*.

9. Services alimentaires

Madame Gagnon informe les membres que le CSS a décidé de lancer un appel d'offres pour les services alimentaires. Le contrat actuel devait être effectif pour une durée de cinq ans et le CSS avait la possibilité de le reconduire pour un an. Cependant, compte tenu des insatisfactions émises, il a été décidé de lancer l'appel d'offres dès février 2023. L'appel d'offres ne concernent pas exclusivement notre école, mais plutôt la majorité des écoles secondaires et certains centres de formation professionnelle. Un sondage sera envoyé prochainement aux membres des conseils d'établissement et ils auront jusqu'au 27 janvier pour y répondre. Si les membres souhaitent étendre le sondage à un plus grand nombre de personnes, il sera de la responsabilité du CÉ de trouver une façon de le diffuser.

Une représentante des parents rappelle que des problématiques ont été rapportées au CÉ il y a quelques années et que des démarches avaient été faites auprès des Ressources matérielles. Ce qui était reproché, ce n'était pas le menu approuvé, mais plutôt le fait que ce qui était servi ne correspondait pas nécessairement à ce qui était annoncé. Un membre suggère d'ajouter une clause dans l'appel d'offres à l'effet qu'il pourrait y avoir des pénalités si le menu annoncé n'est pas respecté.

Un membre du personnel souligne qu'il y a eu une amélioration remarquable depuis l'année passée. Toutefois, le menu n'est pas toujours respecté. Le commentaire a été acheminé en début d'année à la personne responsable de la cafétéria et celle-ci a indiqué qu'il peut y avoir des changements selon la disponibilité des produits. Aussi, des membres remarquent que le coût du menu du jour est faible, mais que le coût des articles vendus au *Comptoir express* est plutôt élevé.

Un membre remarque qu'il n'y a pas souvent de mets végétariens (un repas par semaine environ).

Un représentant des parents questionne la direction à savoir quelles sont les normes (pas de poulet frit par exemple). Monsieur Jean-Normand Tremblay souligne que les crudités se vendent beaucoup moins que les articles santé. De plus, les élèves ont la possibilité de se rendre dans plusieurs lieux de restauration rapide près de l'école.

En terminant, si les membres ont des questions ou des commentaires, ils peuvent communiquer avec madame Catherine Gagnon, qui fera le suivi avec la CSS.

10. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable des demandes et ils sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

CE-22/23-20 IL EST PROPOSÉ par madame Clémentine Larochelle, appuyé(e) par monsieur Mathieu D'Avignon

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Formation pairs aidants à la Villa des jeunes (17 mars 2023)
- Biodôme et Planétarium de Montréal (20 avril 2023)
- Centre des sciences de Montréal (24 mai 2023)
- Visite des coulisses de l'Aquarium de Québec (29 mai 2023)
- Fête de la reconnaissance (9 juin 2023)

10.1 Approbation d'une activité de financement pour les voyages étudiants

Une demande visant l'approbation d'une activité de financement dans le cadre des voyages étudiants 1er et 2e cycle est déposée séance tenante.

CE-22/23-21 IL EST PROPOSÉ par monsieur Émile Lafleur, appuyé par madame Clémentine Larochelle

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la campagne de financement avec l'organisme « Campagne Québec ». Les montants amassés serviront à financer les voyages étudiants 1er et 2e cycle à Boston prévus en septembre 2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Informations de la direction

11.1 Retour sur la rencontre de parents du 17 novembre 2022

Madame Duchesne informe les membres qu'un sondage a été envoyé aux parents qui ont participé aux rencontres de parents virtuelles du 17 novembre et que 108 parents ont répondu. Plus de la majorité des répondants sont très satisfaits des modalités d'organisation.

L'organisation de la prochaine rencontre de parents sera faite en fonction des résultats obtenus. La durée des rencontres, entre autres, sera réfléchie. Quelques parents sont déçus que ce soit encore en mode virtuel, mais ce n'est pas la majorité. En effet, 82% des parents préfèrent les rencontres virtuelles, sur rendez-vous.

Une représentante des enseignants mentionne que les résultats du sondage sont biaisés, car 93% des répondants ont participé à la soirée. La première question était « Avez-vous participé à la soirée? ». Si le parent répondait non, le questionnaire était terminé. Il aurait fallu ajouter une question pour ceux qui n'ont pas participé à la soirée « Pourquoi n'avez-vous pas participé? ».

Une autre structure a été mise en place pour les rencontres de parents des classes langagières. Les parents ont tous été rencontrés dans le cadre des plans d'intervention. Cela fait en sorte que les rencontres durent plus longtemps et sont plus personnalisées. Il était possible de prendre rendez-vous avec les enseignants spécialistes le 17 novembre, mais l'information a été diffusée tardivement. Ce sera à revoir pour la prochaine fois.

À la suite des commentaires émis, des vérifications seront à faire en lien avec l'application Booking :

- Est-ce que le système peut être configuré pour qu'un parent ne puisse pas réserver plus d'une plage avec un même enseignant?
- Est-ce qu'il peut être possible de choisir la durée des rencontres (5 min ou 8 min par exemple)?

Une enseignante propose d'ouvrir d'abord la prise de rendez-vous aux parents d'élèves ciblés et rapporte que certaines écoles fonctionnent de cette façon. Elle suggère aussi que les enseignants puissent envoyer un message aux parents des élèves qui performent bien pour les rassurer et leur mentionner qu'une rencontre n'est pas nécessaire. En effet, certains parents participent pour démontrer leur engagement, mais il n'y a pas vraiment de besoin et le nombre de plages de rendez-vous est restreint. Un représentant des parents n'est pas d'accord. Il souligne que le contact humain est important et qu'il est intéressant de discuter du cheminement de son enfant, même s'il n'est pas en difficulté.

Un parent mentionne qu'il n'est pas facile, pour ceux qui ont plusieurs enfants, de fixer les rencontres rapidement, avant que le système ne soit complet. Aussi, il est important, lors des communications entre les enseignants et les parents, de spécifier le nom de l'élève concerné et le niveau, car cela peut porter à confusion pour un parent qui a plusieurs enfants.

Une deuxième soirée de rencontre de parents est prévue en février et elle sera beaucoup moins chargée que la première. En novembre, les parents souhaitent faire la connaissance des enseignants de leur(s) enfant(s) alors qu'en février, l'année est bien amorcée.

11.2 Retour sur les inscriptions du guichet unique

Monsieur Jean-Normand Tremblay informe les membres que les inscriptions via le guichet unique d'admission ont eu lieu en octobre. Il y a un enjeu physique important : le nombre de places.

À la suite des trois tours d'inscription, ce sont plus de 500 élèves qui se sont montrés intéressés par notre école.

Pour le moment, on prévoit 8 groupes de 1re secondaire l'an prochain (224 élèves acceptés). Il est à noter qu'il n'y aura pas de groupe de concentration comédie musicale en 1re secondaire pour une 2e année, car il n'y a pas suffisamment d'inscriptions. D'autre part, il y aura deux groupes de concentration arts visuels. De plus, il y aura un nouveau profil en concentration soccer à 4 périodes (en plus du groupe fermé à 6 périodes).

En terminant, monsieur Tremblay mentionne que la période d'inscription officielle aura lieu en février et que nous devons garantir une place à nos élèves du bassin.

11.2 Remplacement d'un représentant des parents

Madame Gauthier informe les membres que madame Hélène Moreau s'est désistée de son poste de représentante des parents au Conseil d'établissement. Une maman avait manifesté son intérêt en début d'année, après l'élection des membres, et nous avions conservé ses coordonnées en cas de besoin. Nous l'avons contactée afin de valider si elle est toujours intéressée, mais nous n'avons pas eu de retour jusqu'à maintenant.

Madame Gauthier questionne madame Isabelle Lacombe, substitut, pour valider si elle est intéressée à remplacer madame Moreau. Madame Lacombe

confirme son intérêt et précise qu'elle ne pourra pas siéger pour un mandat de deux ans, car son enfant est en 5e secondaire. En terminant, un représentant des élèves propose de valider avec son père s'il serait intéressé à agir en tant que substitut. Un suivi sera fait auprès de monsieur Philippe Lafleur pour qu'il se joigne au comité en tant que substitut.

12. Questions diverses

Pas de sujet

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Robert Corbeil propose, à 21h45, que la séance soit levée.

Le vice-président,
Olivier Tremblay

La secrétaire,
Geneviève Tremblay